

# QUEL DÉVELOPPEMENT POUR CASTELMAUROU DEMAIN ?



Le futur Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune s'articule autour de **cinq axes prioritaires** :

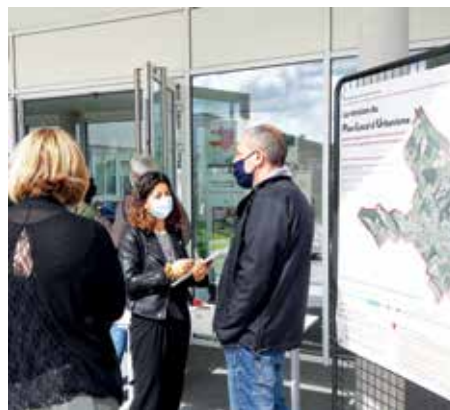
1. La préservation de la biodiversité, des continuités écologiques et le cadre naturel
2. La mise en valeur des paysages forts et contrastés
3. Le maintien du caractère agricole du territoire
4. L'organisation d'un développement urbain mesuré du territoire
5. Le recentrage du développement urbain dans une logique de proximité privilégiant une urbanisation plus dense et multifonctionnelle au contact du centre-bourg et de ses équipements.

Ces orientations constituent le projet politique de la municipalité et sont inscrites dans le projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Elles vont nous guider pour construire le nouveau document qui devrait être approuvé à l'été 2022.

La construction du PLU est encore longue et nous avons décidé de renforcer la concertation. **Notre objectif est de mieux associer les habitants sur le devenir de la commune et de faire de la révision du PLU une véritable réflexion collective.**

## Une croissance modérée

Les communes de la CCCB accueillent de nouveaux habitants de façon croissante depuis plusieurs décennies. Cependant, le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) de l'agglomération toulousaine, dont fait partie Castelmaurou, fixe le principe d'un développement modéré pour les communes des Coteaux de Bellevue.



L'enjeu est donc de limiter l'augmentation de population communale, tout en répondant aux différents besoins du territoire : diminution de la taille des ménages, besoins en logements locatifs sociaux et en logements seniors, etc. Notre objectif, inscrit au PADD, est d'accueillir une centaine d'habitants par an sur la prochaine décennie... fixant un horizon de 5500 habitants en 2030.

**Cette croissance modérée permettra à Castelmaurou de trouver un équilibre entre ville et campagne.**

**Nous vous donnons rendez-vous pour tous ces moments de concertation. C'est l'occasion d'imaginer ensemble le Castelmaurou de demain.** Nous échangerons sur le cadre de vie, la mobilité, l'équilibre entre densification des tissus bâtis existants et extension urbaine, l'habitat, les espaces naturels, l'évolution des quartiers ou encore l'accueil de nouveaux habitants...

En attendant de vous retrouver, nous vous laissons découvrir deux regards sur notre ville. Celui de Ludovic Chaleroix, du bureau d'études ID Cité, qui nous accompagne pour mettre en place le premier plan de mobilité de la commune. Et enfin, celui de Céline Malgouyres, du bureau d'études L'Usage des Lieux, qui nous aide à porter la concertation sur le PLU.

## Interview avec...

**Ludovic CHALEROUX**

Géographe, spécialiste des questions de déplacements et de traitement de la voirie  
Consultant en mobilité depuis plus de 20 ans  
Directeur du bureau d'étude IDCité



### Quel est votre parcours ?

J'accompagne les villes dans la définition et la mise en œuvre de leur politique de mobilité durable, de circulation, de transports et de stationnement.

Un des principaux enjeux est d'activer les bons leviers pour réduire les vitesses et faciliter la cohabitation entre piétons, cyclistes et automobilistes. Nous sommes aujourd'hui confrontés à une forme d'urgence. **Il ne s'agit pas d'interdire ou de supprimer la voiture, mais de lui redonner une juste place pour mieux garantir la sécurité et le confort des autres modes de déplacement.**

### Quel est votre regard sur notre ville ?

C'est une ville que j'ai découverte en 2017 à l'occasion d'une expertise associée à la révision du PLU. Castelmaurou est un territoire de passage, fortement marqué par le réseau des voiries principales qui le traverse. Mais ces fonctions de passage et de carrefour sur le chemin de Toulouse ont aussi participé à l'émergence de la ville, y compris ses dernières années avec le développement résidentiel de la commune. Il y a là une forme de contradiction propre à de nombreux territoires périurbains qui doivent une part de leur croissance à la voiture individuelle mais qui subissent

aujourd'hui les contraintes liées à l'excès de trafic routier, en particulier aux heures de pointe : congestion, bruit, pollution, vitesse ou encore l'augmentation des flux de transit. Ce phénomène s'est amplifié avec la multiplication des applications communautaires de navigation.

### Qu'est-ce qui marque Castelmaurou ?

Votre ville est marquée par les routes départementales qui la traversent. C'est particulièrement flagrant dans la traversée du centre-bourg. La RD888 et son important trafic de transit imposent leurs codes et leurs règles. Il y a comme un sentiment de résignation ou de fatalité face aux 15 000 véhicules qui empruntent chaque jour la route de Toulouse. Un des enjeux sera de trouver la bonne stratégie pour inverser ce rapport de force et concilier les besoins de tous les usagers, notamment des piétons. Pour mieux vivre la ville à pied et à vélo, il est indispensable d'apaiser cet axe pour en faire une « couture » entre les quartiers Ouest et Est de Castelmaurou et non plus une coupure.

### 3 ATELIERS MOBILITÉ

Un panel de 20 personnes représentatif de la population sera constitué.

**Proposez votre candidature**  
1<sup>er</sup> atelier le 30 juin à 20h



### Quelle concertation dans le plan de mobilité ?

La concertation reposera sur la constitution d'un atelier participatif regroupant une vingtaine de personnes (habitants, usagers, acteurs de la vie économique et sociale de la commune). Les membres de l'atelier participeront à l'élaboration et au suivi des actions proposées. Le plan de mobilité qui en découlera permettra de fixer un programme de rénovation des trottoirs et de mise en sécurité.

Pour s'adapter aux mesures sanitaires, notre premier temps d'échanges avec l'atelier prendra plutôt la forme de marches exploratoires dans les rues de la commune.

### Avec quels objectifs pour demain ?

**Les ateliers de concertation permettent de comprendre les usagers et de cibler plus facilement les actions à mettre en œuvre pour faire évoluer les pratiques et les comportements.** En effet, cette évolution passe avant tout par un changement dans la tête de l'utilisateur. Les aménagements ne suffisent pas. Il faut informer et sensibiliser.

## Interview avec...

Céline Loudier-Malgouyres

Socio-urbaniste - L'usage des lieux



### Quel est votre parcours ?

J'ai une formation en sciences humaines et en maîtrise d'ouvrage urbaine, je croise donc les champs de la sociologie, de la communication et de l'urbanisme. J'ai d'abord travaillé à l'Institut Paris Région. Puis je me suis installée à Toulouse où je travaille sur une approche socio-urbaine des projets de territoire. L'objectif est de travailler la dimension humaine et sociale dans les projets d'urbanisme.

### Votre regard sur la ville ?

Une habitante m'a dit pendant la journée de lancement de l'exposition publique : «Je suis bien à Castelmaurou, je vais à la médiathèque plusieurs fois par semaine, au cinéma plusieurs fois par mois, je me balade dans la campagne autour, il y a des commerces, des associations, mes enfants vont à l'école. ». En effet, par rapport à d'autres communes autour de Toulouse, je trouve que Castelmaurou offre vraiment beaucoup de services et en même temps elle a des allures tranquilles.

### Qu'est-ce qui marque Castelmaurou ?

Cette double identité, une ville de services et une ville à la campagne, avec une agriculture visible.

### Quelles sont les phases de concertation du PLU ?

Une première étape a été d'informer les habitants sur la révision du PLU à travers une exposition publique dont la journée de lancement était le 27 mars et qui reste visible toute l'année.

Ensuite, des ateliers thématiques seront organisés en juin et dans un troisième temps, des ateliers sur des secteurs précis de la commune.

### Comment intégrez-vous la concertation dans le projet ?

L'objectif de la concertation pour la révision du PLU est de communiquer avec les habitants et les acteurs locaux qui vivent tous les jours sur la commune : les informer, les sensibiliser aux enjeux du développement durable qui s'imposent à tous aujourd'hui, prendre leurs avis et considérer leurs situations, discuter ensemble de ce projet de PLU qui doit être un projet commun pour les 10 ans à venir.

La concertation, c'est tout autant l'information que la discussion. L'enjeu de fond c'est d'associer ceux qui vivent sur le territoire, afin qu'ils se sentent concernés et de leur donner les moyens de prendre la parole.

### Avec quels objectifs pour demain ?

Castelmaurou demain va accueillir de nouveaux habitants et en même temps, elle doit préserver son cadre de vie, ses espaces de nature et son agriculture. C'est un objectif qui n'est pas facile à atteindre, car il faut concilier des besoins qui semblent contradictoires : construire et protéger les espaces non construits. Et puis, il y a la question centrale et difficile de la circulation routière.

La planète demande aujourd'hui à ce que chacun de nous s'engage dans un changement de pratique pour faire face au changement climatique. Pour l'urbanisme, cela signifie principalement limiter le plus possible l'artificialisation des sols (laisser la terre respirer et l'eau s'infiltrer !) et diminuer aussi le plus possible les émissions de gaz à effet de serre (là, c'est la voiture qui est visée et les pratiques agricoles).

Pour les communes périurbaines comme Castelmaurou, cela signifie des contraintes : protéger les sols de la bitumisation et encourager la marche ou le vélo, les transports en commun pour réduire les déplacements en voiture quand et où c'est possible, développer et accompagner l'évolution de l'agriculture au service du territoire. Mais en même temps, pour accueillir de nouveaux habitants, il faut construire et la voiture reste un outil de liberté essentiel pour la mobilité des périurbains.

**Concilier les paradoxes, c'est bien le pari du PLU !**

Prescription de la révision du PLU par le Conseil municipal

Définition des enjeux à partir d'un diagnostic territorial

Débat sur le PADD en Conseil municipal et réunion publique

Traduction réglementaire du PADD

Elections municipales



Printemps 2017

Printemps 2018

Automne 2018

2019

Mars 2020



## Zoom sur l'axe 4 : Organiser un développement mesuré du territoire



### Légende

- Conforter les fonctions de centralité du centre-bourg
- Faciliter l'intensification des tissus, tout en préservant la qualité du cadre de vie existant
- Maîtriser l'urbanisation en périphérie du centre-bourg
- Limiter, à des évolutions ponctuelles, les constructions et habitations isolées
- Localisation préférentielle des extensions urbaines au sein ou au contact de l'aire de proximité

## Vos rendez-vous CONCERTATION

Depuis le 27 mars 2021 : lancement de l'exposition publique et rencontre avec les élus. Son objectif est d'informer les habitants sur la révision du PLU, le diagnostic et le projet d'aménagement et de développement durable (le PADD) et de prendre leur avis. **L'exposition sera visible toute l'année.**

### Samedi 5 juin 2021

**Ateliers thématiques consacrés au centre-ville et à «l'aire de proximité»**  
Proposition de visites et de balades urbaines pour échanger sur l'aire centrale de la commune qui doit activer son cœur de ville, doit accueillir les nouveaux développements et où les déplacements à pied doivent être facilités

### Samedi 12 juin 2021

**Ateliers thématiques consacrés à la préservation des espaces de nature et agricoles.**  
Proposition de visites et de balades urbaines pour échanger sur la manière dont les espaces de nature et agricoles peuvent être protégés et valorisés et sur la relation entre ces espaces et les espaces construits.

### Étapes suivantes...

**Des ateliers sur les secteurs ciblés de développement auront lieu avec les riverains et les acteurs concernés.**  
Une phase de restitution sera organisée pour revenir vers les habitants avec le PLU pour échanger une dernière fois avant d'être approuvé et finalisé.

